

En direct

du conseil municipal de

Tramayes du 10/01/2020

Bulletin d'information n° 224

Projet de réhabilitation du bâtiment C de l'hôpital

Une étude d'aménagement et d'estimation financière a été faite par l'Agence Technique Départementale. Ce projet consiste à transférer la micro-crèche de la résidence Vannas et à créer une douzaine de logements allant du T1 au T3 ainsi qu'un espace commun. Le montant global de l'opération est de 2 125 881 €HT. Compte tenu des subventions mobilisables, le reste à charge serait de 1 292 881 €HT. Il serait compensé par des loyers de l'ordre de 7 €/m²/mois ce qui donne par exemple 392 €/mois pour un T2 de 56 m².
Devant ces éléments, le conseil municipal donne un avis favorable à la poursuite du projet qui doit être porté par la communauté de communes.

Emprunts pour les travaux de l'ancienne gendarmerie

Pour financer la rénovation de l'ancienne gendarmerie, une consultation d'organismes bancaires a été faite pour un emprunt de 700 000 € sur 20 ans pour les travaux, un autre de 55 000 € sur 20 ans pour l'installation photovoltaïque et une ligne de trésorerie de 500 000 € sur 2 ans (dans l'attente de recevoir les diverses subventions attendues pour ces travaux). Suite à cette consultation, c'est l'agence bancaire de Tramayes du Crédit Agricole qui a été retenue.

Organisation des élections municipales

Attention très important : La commune ayant dépassé le seuil de 1000 habitants, le mode de scrutin n'est plus plurinominal majoritaire à 2 tours, mais bascule au scrutin de liste à 2 tours. Cela implique que les candidats doivent déposer en préfecture une liste complète paritaire de 15 personnes (avec éventuellement deux suppléants) avec une alternance homme – femme. Ces listes comprendront aussi les candidats au conseil communautaire. Ensuite les électeurs ne pourront déposer dans l'urne qu'une de ces listes complètes sans aucun panachage ni aucune rature pour que leur vote soit valable. Pour plus d'information nous vous invitons à consulter internet et le site www.tramayes.com/election2020.

Rapports divers

Le conseil municipal a pris connaissance des rapports suivants : rapport d'activité 2018 de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier, rapport relatif au Prix et la Qualité du service public d'assainissement 2018, bilan d'activité du Syndicat d'Énergie de Saône et Loire 2018.

Subvention pour l'école Mère Boitier

Afin de contribuer au voyage scolaire des élèves organisé par l'école Mère Boitier, la municipalité attribue une subvention de 1 550 €, montant correspondant au coût du transport. Ce voyage, qui aura lieu du 18 au 20 mai, consiste en une découverte de l'Auvergne, à Chambon sur Lac.

Questions diverses

Compteurs LINKY

Certaines personnes déposent en mairie des courriers de refus d'installation du compteur LINKY. Nous rappelons que la mairie n'a aucune compétence en la matière et n'a pas de recours possible auprès d'ENEDIS.

Police municipale

Il semble important de rappeler quelques règles de bonne conduite et de bon voisinage :

- * **Les chiens** doivent être tenus en laisse dans le bourg ou à proximité des habitations. Et leurs « cadeaux » déposés sur le domaine public doivent être repris par leur maître.
- * **Les animaux de ferme**, comme par exemple les chèvres, ne doivent pas se retrouver sur des propriétés non dépendantes de l'exploitation agricole.
- * **L'élagage et la taille des haies** doivent être effectués régulièrement, en particulier au niveau des voies publiques et des câbles électriques ou de téléphone.
- * **Les points propres** doivent être respectés, ils ne concernent que le collectage du papier et du verre !

Permanence de l'assistance sociale : coordonnées téléphoniques 03/85/59/03/18

Calendrier des manifestations

25/01/2020 loto du Club Sportif, salle des fêtes

02/02/2020 loto Amitié Loisirs

08/02/2020 bal des conscrits

15/02/2020 vente de fromages de l'Amicale Laïque Place de la Poste

24/02/2020 don du sang, salle des fêtes de 14 heures 30 à 18 heures 30

CONSCRITS DE LA 0 DE TRAMAYES

Pour perpétuer la tradition, les conscrits de la classe en 0 organisent le traditionnel défilé suivi du banquet réunissant toutes les classes en 0, le samedi 21 mars 2020.

Les conscrits proposent un thème général qui sera « Les Pays »

Merci de vous manifester si vous n'avez pas été contacté !

Président : Thibaud Ducroux : 06.99.90.71.29

Secrétaire : Anthony Pinheiro : 06.65.43.38.32

Trésorière : Naomi Zieger : 06.52.40.32.45

Mail : conscrits.tramayes@gmail.com

L'ADMR TRAMAYES MATOUR A VOTRE SERVICE !

Depuis plus de 50 ans, grâce à ses bénévoles et ses salariés, elle est à votre disposition pour tout besoin dans votre quotidien. Elle est là aussi pour permettre le maintien à domicile dans les difficultés rencontrées par la maladie, le handicap, la perte d'autonomie et dans tous les moments de la vie.

Voici les différents services proposés par l'ADMR :

- Aide aux familles (garde d'enfants, accompagnement, maternité, naissance, maladie, ...)
- Aide aux personnes malades et handicapées
- Aide aux personnes âgées (pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible)
- Aide au confort
- Portage repas
- Téléassistance

Et si vous souhaitez en savoir plus sur nos services et sur les aides dont vous pouvez bénéficier (le reste à charge déductible à 50% des impôts), vous pouvez nous contacter ou venez nous rencontrer au bureau à l'adresse suivante

Maison de santé - 8, Rue de l'Hôpital 71520 Tramayes

Tél : 03.85.50.58.75 Mail : info.tramayes@fede71.admr.org

Horaires d'ouverture : Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.

CROIX ROUGE

Nous vous rappelons que le local de la croix rouge de Tramayes à côté de l'Office du Tourisme est ouvert le mardi vendredi et samedi de 10 h à 12 heures horaires d'hiver, et de 9 h à 12 heures horaires d'été
Tous vos dons de vêtements sont les bienvenus.

Sachez que nous avons un grand choix d'articles à vous proposer, la boutique est ouverte à TOUS.

CLUB DE L'AGE D'OR

Vous avez 60 ans et plus venez nous rejoindre à la salle de la mairie le 2ème et le 4ème mardi du mois à 14h.

Nous sommes tous là pour un moment d'échange et de convivialité autour de jeux (belote, coinche, scrabble, triomino et autres). L'après-midi se termine par un café, une boisson

Venez nous retrouver, plus nous sommes nombreux plus c'est sympa !

GRENIER AUX LIVRES

Le grenier aux livres a encore rencontré un joli succès à la vente du marché de Noël, grâce à Jean-Noël qui a assuré la journée, au profit de la bibliothèque.

Nous vous invitons à venir découvrir tous ces nombreux livres à disposition **gratuitement** le samedi matin de 10 heures à 12 heures à la salle Dufour, pendant la période d'hiver (octobre à avril).

Ce sont des dons triés, qui n'ont pas leur place en bibliothèque, et qui font le bonheur de chineurs...

SIRTOM de la Vallée de la Grosne – www.sirtomgrosne.fr – 03.85.59.26.98 – secretariat@sirtomgrosne.fr

L'économie circulaire permet de **préserver les ressources naturelles** épuisables et précieuses, **réduire l'empreinte environnementale** sur la planète et **favoriser l'insertion et la solidarité**.

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne accompagne et incite les habitants du territoire à **repenser leur façon de consommer** en changeant leurs habitudes et en passant à l'action. Car bonne nouvelle : de nombreuses solutions existent !

- **Mieux acheter**, c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix d'achat, en privilégiant des produits moins emballés que d'autres, écolabellisés ou réparables... C'est aussi acheter d'occasion, emprunter ou louer.
- **Mieux utiliser**, c'est suivre les instructions d'utilisation d'un produit afin de prolonger sa durée de vie, respecter les doses prescrites pour les produits de santé et d'entretien, mieux gérer ses stocks de produits alimentaires pour éviter le gaspillage.
- **Moins jeter**, c'est utiliser les produits tant que l'on peut s'en servir, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus et composter ses déchets organiques.

Les faits Zéro Déchet :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a mis en place des accompagnements pour les habitants du territoire. Retrouvez plus d'informations sur le site internet du SIRTOM, et suivez l'actualité sur la page Facebook !

Trier ses déchets : La première étape est de prendre connaissance des consignes de tri du territoire du SIRTOM sur les papiers, les emballages, le textile et les chaussures, le verre, et tous les flux que l'on retrouve en déchèteries. Pour s'informer sur comment et pourquoi trier, rendez-vous sur le site internet du SIRTOM dans la rubrique « Consignes de tri » !

Composter : Proposition d'achat d'un composteur à tarif préférentiel (10 €). Des ateliers d'échanges sur le compostage et le jardinage au naturel sont organisés dans les communes.

Valoriser ses résidus de jardin : Aide pour tester une tondeuse mulching (tond la pelouse et la laisse sur place) ou un broyeur (transforme les branches en broyat) chez nos 5 partenaires : la première location est gratuite, et les suivantes sont à tarif préférentiel (contact à prendre directement avec les partenaires).

Réparer ses objets : Soit en faisant appel à des artisans répar'Acteurs via www.annuaire-reparation.fr, soit en apprenant à réparer avec l'aide des MacGyvers bénévoles chaque mercredi après-midi à la ressourcerie Eco'Sol (28 bis, route de Jalogny CLUNY)

. Des ateliers sont aussi organisés dans les communes, selon les besoins des habitants.



Broyage groupé et itinérant dans les communes : La commune peut mettre à disposition, selon les besoins des habitants, un espace pour déposer des branches afin de les transformer en broyat (récupération possible par les habitants et la commune) : cela permet de limiter le transport des végétaux en déchèterie. Ce broyage est coordonné par le SIRTOM et effectué par une structure d'insertion locale.

Transformer les épluchures en œufs : 2 poules et 1 poulailler fabriqué par un ESAT local sont proposés pour 80€ : cela permet de réduire 30% le poids de la poubelle ménagère !

Prêt d'une exposition photo : Le SIRTOM a travaillé avec un photographe local pour rendre les matières déposées en déchèteries belles et fascinantes ! Le SIRTOM souhaite faire circuler ces photos dans des lieux différents (les écoles, les mairies, les festivals, les entreprises,...), dans le but de sensibiliser les personnes sur le besoin de protéger les ressources et limiter le gaspillage.

Les Conversations Carbone se déploient sur la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier en 2020 !

Vous vous sentez interpellé par le dérèglement climatique ? Vous souhaitez agir mais vous ne savez pas par quel bout commencer ? Vous aimeriez en savoir plus sur les actions à mettre en place ? Vous ne voulez pas être seul(e) à agir ?

Pour vous aider dans votre réflexion et vous guider dans vos actes, la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier vous propose de participer au groupe de réflexion "Conversations carbone".

Les ateliers auront lieu à la **bibliothèque de Trambly**, le **mardi**, de **19 heures 30 à 21 heures 30**, le **25 février**, les **10 et 24 mars**, les **7 et 21 avril** et le **12 mai**.

- ❖ 1 groupe de 7 à 10 personnes dans un lieu convivial
- ❖ 6 ateliers de 2h sur 4 mois
- ❖ 4 grands thèmes : Énergies à la maison, Mobilité, Alimentation et eau, Consommation et déchets
- ❖ 2 facilitateurs territoriaux spécifiquement formés

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS (gratuites mais **OBLIGATOIRES**) :

Karine Barré, chargée de mission TEPOS, Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier
tepos@scmb71.com – 03 85 50 47 83